



**UNIS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DE JANVILLE-EN-BEAUCE (UPEJ28)**

17 Grand Rue
28310 OINVILLE ST LIPHARD
Tel. : 06 75 01 49 32
E-Mail : contact@upej28.fr
Site : <https://upej28.fr>
N° RNA : W281010530
N° SIRET : 943 651 695 00018

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le 10 octobre 2025 à 18 heures, les membres de l'association Unis pour l'école élémentaire de Janville-en-Beauce (UPEJ28) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Mairie de Janville-en-Beauce, 15 place du Martroi 28310 Janville-en-Beauce.

Sont Présents :

- Mme Cindy BERNARD (CA)
- Mme Emmanuelle COTTRON (CA)
- Mr Nicolas KOTE (CA) représenté par Mr Romain LABBÉ
- Mr Romain LABBÉ (CA)
- Mme Camille RABACHE (CA)
- Mme Fanny BORNET
- Mme Inès NICOULLAUD-REIBELL
- Mr Damien FLEUREAU
- Mme Marine NICOLLET
- Mme Dwi Puspita PALACZ

L'assemblée générale désigne Mr LABBÉ Romain en qualité de Président de séance et Mme COTTRON Emmanuelle en qualité de Secrétaire de séance.

Le quorum de l'Assemblée Générale est atteint, il est possible de délibérer valablement.

Le quorum du Conseil d'Administration est atteint, il est possible de délibérer valablement.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2024-2025.
2. Élection du Conseil d'Administration 2025-2026.
3. Élection du Bureau 2025-2026.
4. Définition des projets pour l'année scolaire 2025-2026 (Café des parents, Ventes groupées, etc...)
5. Questions diverses

1. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2024-2025

La trésorière expose la synthèse de l'exercice comptable 2024-2025

EXERCICE COMPTABLE

- Exercice : **du 01 septembre 2024 au 31 août 2025**
- Création de l'association (récépissé) : **23 avril 2025** (depuis 6 mois)
- Ouverture du compte bancaire : **10 juin 2025**
- Exercice comptable réel (mouvement bancaire) : **3 mois**

SYNTHÈSE

- Recettes : **1529.00 €**
- Charges : **938.77 €**
- Bénéfice : **590.23 €**

RÉPARTITION DES RECETTES

- Dons : **230 €** (**200 €** Mairie Janville, **25 €** parents lors de la fête; **5 €** parents)
- Encaissements buvette fête de fin d'année : **1299.00 €**

RÉPARTITION DES CHARGES

- Assurance : **51.09 €**
- Frais bancaire : **20.00 €** (Achat de part sociale)
- Marchandises et fournitures fête de fin d'année : **867.68 €**

BENEFICES

- Fête de fin d'année : **431.32 €**

AIDES, PRÊT, SPONSORS

- Barnums : **Pompier de Janville-en-Beauce**
- Matériel buvette : **Comité des Fêtes de Oinville St Liphard**
- Jeux : **Comité des Fêtes de Oinville St Liphard, Mairie de Janville en Beauce**
- Structure gonflable et gros légos : **Entreprise Hexanium**
- Fleurs pour les maîtresses : **Entreprise Hexanium**
- Site Internet : **Entreprise Hexanium**
- Petits matériels et jeux divers : **Parents**

Nombre de votants : 10

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 10

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

2. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025-2026

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de membres du Conseil d'Administration :

- Mme Cindy BERNARD, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mme BORNET Fanny, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mme COTTRON Emmanuelle, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mme Marion DE MAISTRE, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mr Damien FLEUREAU, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mr LABBÉ Romain, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mme Marine NICOLLET, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mme Inès NICOULLAUD-REIBELL, [REDACTED]
[REDACTED]
- Mme RABACHE Camille, [REDACTED]
[REDACTED]

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en Octobre 2026.

Nombre de votants : 10

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 10

Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Il est rappelé qu'il sera nécessaire de mettre à jour la liste des dirigeants de l'association auprès de l'administration.

3. ELECTION DU BUREAU 2025-2026

Le Conseil d'Administration élit les personnes suivantes, membres du Bureau :

- Mme COTTRON Emmanuelle [REDACTED]
[REDACTED] en qualité de Secrétaire.
- Mr LABBÉ Romain, [REDACTED]
[REDACTED] en qualité de Président.
- Mme Inès NICOULLAUD-REIBELL, [REDACTED]
[REDACTED] en qualité de Trésorière Adjointe.
- Mme RABACHE Camille, [REDACTED]
[REDACTED] en qualité de Trésorière.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en Octobre 2026.

Nombre de votants : 9

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 9

Les membres du bureau sont élus à l'unanimité.

Les membres du Bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Il est rappelé qu'il sera nécessaire de mettre à jour la liste des fonctions des dirigeants de l'association auprès de l'administration.

4. DÉFINITION DES PROJETS 2025-2026

a. RECRUTEMENT, CONTACTS AVEC LES PARENTS ET AUTONOMIE DANS LA COMMUNICATION

Il est évoqué le fait que l'accès au fichier de contact des parents de l'école ne sera possible que l'année prochaine pour des raisons d'organisation des fiches de contacts. Un débat prend place quant à la nécessité d'être autonome dans la communication avec les parents et sur les moyens de recruter de nouveaux adhérents.

Il est décidé ce qui suit:

- Pas de collecte de données autre que celles nécessaires au maintien du fichier des adhérents et des non-adhérents qui en ont explicitement fait la demande et en accord avec la RGPD.
- Utilisation du canal officiel avec validation par la direction de l'école (formulaire/annonce dans les cahiers de texte et email relayé par Mme LAMBORAY)
- Création d'un formulaire "papier" pour recruter des nouveaux adhérents : ceux volontaires et ceux qui peuvent être renforts
- Mise en place d'un groupe WhatsApp pour les non adhérents (Canal d'annonce de la communauté WhatsApp UPEJ28)

b. RÉORGANISATION ET CRÉATION D'UN GROUPE WHATSAPP POUR LES NON ADHÉRENTS

Il est évoqué la nécessité d'organiser la communication sur WhatsApp de façon plus optimale avec la possibilité d'ouvrir un canal d'annonce pour les non-adhérents.

Il a été décidé ce qui suit :

- La création d'une "Communauté WhatsApp" d'y intégrer différents groupes correspondant à l'organisation de l'association et d'utiliser le canal "Annonce" (Lecture seule) même pour les non-membres.
- La création d'un groupe "Conseil d'Administration" exclusivement pour les membres du Conseil d'Administration.
- Renommer le groupe existant en "Membres" pour les membres adhérents.
- Le nettoyage du groupe "Membres" pour supprimer les membres dont l'adhésion expire ce jour.

c. SITE INTERNET

Il est évoqué l'existence du site Internet et l'utilité de celui-ci.

Il est expliqué succinctement le rôle de l'association "Les Frondeurs" qui joue un rôle important au sein de l'école et l'utilité d'intégrer les informations de cette association sur le site Internet.

Il est fait remarquer qu'il manque les informations concernant l'APEPP (APE des Maternels) dans les "informations utiles".

Ensuite il est expliqué le rôle de la messagerie "pare-feu" rpe@upej28.fr mis à disposition l'année dernière par l'association pour permettre de contacter les Représentants de Parents d'Élèves sans diffuser les adresses email personnelles de ces derniers. Il est évoqué aussi la présence du trombinoscope des Représentants de Parents d'Élèves sur le site Internet.

Il est décidé ce qui suit :

- Ouverture d'une section pour l'association "Les Frondeurs" sur le site Internet de l'UPEJ28.
- Ajout des informations de contact de l'APEPP sur le site Internet.
- Maintien et mise à jour du trombinoscope des RPE sur le site internet.
- Maintien et mise à jour de l'adresse de contact rpe@upej28.fr

d. CAFE DES PARENTS (GOÛTER DE RENTRÉE) JEUDI 16 SEPTEMBRE (16h20 à 17h30)

Point sur les formulaires du "Café des Parents", l'assemblée exprime sa déception concernant le peu de retour sur les formulaires et le peu de participation. Il est évoqué la possibilité d'annuler l'événement.

Il est décidé ce qui suit :

- Récupération des gâteaux le jeudi matin à 8h30 (par Romain LABBÉ)
- Utilisation du reste de la fête (Nappe, Gobelets, Pailles, Serviettes)
- Un percolateur 15L (~100 tasses) est à disposition. (ATTENTION: 45 min de chauffe)
- Acheter des tasses à café jetables
- Acheter du café (500 g)
- Acheter du multi-fruit (3 x bouteilles de 2L).

e.

f. PROJET “MAILLOTS DE BAIN DE SECOURS”

Il est évoqué que tous les ans, certains enfants ne peuvent pas aller dans l'eau lors des séances de piscine et que parfois il n'est pas possible d'obtenir des maillots de bain de secours ou des serviettes à la piscine, les enfants restent alors sur le banc. Il est évoqué le fait que Mme DAGLAND avait proposé l'idée d'organiser une bonne fois pour toute une collecte de maillot de bain (en bon état) de différentes tailles ainsi que quelques serviettes et de les mettre dans un sac fourni par l'association. Ce sac serait toujours disponible à l'école et pourrait être emporté lors des séances de piscine avec du matériel de secours toujours prêt, propre et sec. Le matériel devra être lavé après chaque séance.

Il est évoqué le fait qu'il sera nécessaire de s'organiser pour que le matériel soit toujours disponible à l'école.

Il est décidé ce qui suit :

- Proposer le projet au prochain Conseil d'École

g. PROJET INITIATION À L'ÉLECTRONIQUE

Mr Romain LABBÉ évoque sa proposition de projet d'initiation à l'électronique qui consiste à organiser, pour l'ensemble de l'école, sur 1 ou 2 jours la fabrication d'une carte électronique pour chaque élève. Cette carte électronique est un petit badge lumineux qui pourra être conservé par les élèves. Ce badge pourra être radiocommandé par les maîtresses lors de la chorale pour ajouter une touche d'originalité. Ce projet n'a pas pu se faire l'année dernière par manque de temps.

Le projet est financé intégralement par l'entreprise HEXANIUM de Mr Romain LABBÉ et si besoin avec l'aide de subventions (CA). le projet est en partie réalisé, il est nécessaire de l'adapter au projet Ecolire 2025-2026 “L'amour se Livre”.

Il est décidé ce qui suit :

- Proposer le projet au prochain Conseil d'École

h. PÈRE NOËL VERT + GOÛTER DE NOËL

Mme Fanny BORNET évoque son souhait de participer au “Père Noël Vert” organisé par le Secours Populaire (Association de solidarité généraliste indépendamment de toute opinion philosophique, politique ou religieuse) qui consiste à organiser une collecte de jouets pour les remettre gratuitement au Secours Populaire. Un goûter pourrait être organisé à cette occasion le jour de la remise des jouets.

Il est évoqué le fait que cette date pourrait servir de date de remise des produits d’une éventuelle vente groupée. Il est aussi envisagé de proposer aux enfants un petit loisir créatif ce jour-là.

L’assemblée est globalement pour cette initiative.

Il est décidé ce qui suit :

- Proposer le projet au prochain Conseil d’École

i. CARNAVAL

Il est rappelé que le carnaval aura lieu le **vendredi 6 mars 2026**, que l’APEPP prendra en charge beaucoup de choses : sécurité, musique (2 enceintes sur remorque) , confettis pour les maternelles, SACEM. Il est rappelé que la Mairie vient en appui pour la sécurité (2 personnes); il est évoqué le fait de s’organiser avec l’APEPP pour compléter le dispositif de sécurité. Il est aussi évoqué le fait de demander l’autorisation d’utiliser l’enceinte de l’école pour la mettre sur une petite remorque pour mettre de la musique à l’arrière du cortège.

Il est décidé ce qui suit :

- Proposer le projet au prochain Conseil d’École
- Acheter des confettis biodégradables pour les élémentaires.
- Organiser un goûter pour les élémentaires
- S’organiser avec l’APEPP pour la sécurité
- Demander l’autorisation d’utiliser l’enceinte de l’école pour mettre de la musique à l’arrière du cortège. (Alimenté par une batterie)
- Utiliser le compte SACEM de l’école.

j. FÊTE DE FIN D’ANNÉE

Il est rappelé que l’école ne connaît pas encore les dates de la chorale et qu’il est difficile de définir un projet sans connaître le contexte.

Il est décidé ce qui suit :

- Attendre les dates de la chorale.
- Solliciter très tôt les idées des élèves.

k. VENTES GROUPÉES

Il est rappelé que les ventes groupées sont des événements attendus par les parents d'élèves. Il est aussi évoqué l'efficacité des ventes groupées pour constituer une trésorerie. Il est possible de profiter de l'expérience des membres de l'APEPP présents aussi au Conseil d'Administration de l'UPEJ28.

Il est rappelé que l'APEPP organise ses ventes groupées en octobre/novembre (Chocolat) et en mars/avril (Gâteaux Bijoux). Il a été évoqué la possibilité de synchroniser les ventes groupées APEPP/UPEJ28 tout en restant indépendant. Il est rappelé qu'il existe plusieurs plateformes pour organiser ces ventes groupées (ex. <https://www.initiatives.fr>). Il est rappelé que les commandes de ventes groupées sont très volumineuses et demandent une certaine organisation et une logistique adaptée. Il a été demandé s'il était possible de faire préparer les commandes par les élèves directement à l'école, sous la supervision de l'UPEJ28.

L'assemblée n'arrivant pas à décider de la stratégie à adopter, il est décidé ce qui suit :

- Créer un groupe de travail (commission) au sein du Conseil d'Administration pour évaluer les possibilités et faire des propositions. La commission est composée de :
 - Fanny BORNET
 - Marine NICOLLET
 - Inès NICOULLAUD-REIBELL
- Les demandes s'orientent vers la vente de Chocolat, de Gâteaux Bijou ou de Gâteaux St Michel
- Trouver une solution à notre échelle, qui puisse éviter au maximum la manipulation d'argent et si possible qui permette la préparation des commandes directement.
- Évaluer la possibilité de réaliser les mêmes ventes à la même période que l'APEPP.
- Évaluer la possibilité de réaliser les ventes en alternance.
- Dans tous les cas, les ventes seront organisées en concertation avec l'APEPP.
- Demander l'avis du Conseil d'École

5. QUESTIONS DIVERSES

Les questions ont été traitées au fur et à mesure des débats et des délibérations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait à Janville-en-Beauce, le 10 octobre 2025

Signatures

Mr LABBÉ Romain
Président



Mme Camille RABACHE
Trésorière



Mme COTTRON Emmanuelle
Secrétaire

